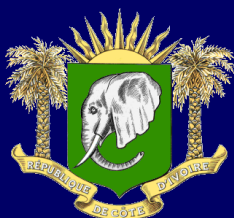




RAPPORT DE PROFILAGE DES MIGRANTS IVOIRIENS 2017

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS
CÔTE D'IVOIRE



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Ce projet est financé par l'Union européenne



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Ce rapport a été compilé par la Mission de l'OIM en Côte d'Ivoire. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations ni celles de l'Union européenne.

L'OIM souhaite remercier l'Union européenne pour son soutien au programme « Initiative conjointe FFUE-OIM pour la Protection et la Réintégration des migrants en Côte d'Ivoire ».

La Mission de l'OIM en Côte d'Ivoire tient également à remercier le Bureau Régional de l'OIM à Dakar ainsi que la Mission de l'OIM au Niger pour l'appui fourni.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Editeur : ce rapport n'a pas été revu par les services d'édition de l'OIM

© 2018 Organisation internationale pour les migrations

COUVERTURE : Jeune migrante ivoirienne de retour en Côte d'Ivoire durant la mise en place de son projet de réintégration. Copyright © OIM/Florence Kim



Introduction

Depuis le début de l'année 2017 en Côte d'Ivoire, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a assisté plus de 1 800 individus au retour volontaire, principalement depuis la Libye et le Niger. Le projet, qui a permis d'assurer l'accueil de ces migrants en Côte d'Ivoire, s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE – OIM pour la Protection et la Réintégration des Migrants en Afrique de l'Ouest, financée par l'Union Européenne et mise en œuvre par l'OIM.

1. Contexte

La Côte d'Ivoire, Etat Membre de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest et faisant partie de son espace de libre circulation, est traditionnellement et encore aujourd'hui pays de destination pour de nombreux migrants de l'Afrique de l'Ouest. En effet, d'après un recensement conduit en 2014, la Côte d'Ivoire accueille plus de 5 millions de citoyens étrangers, ce qui représente près de 25% de la population totale du pays.

Avec une économie en pleine croissance, les Ivoiriens eux-mêmes, pendant longtemps, ont rarement emprunté les voies de la migration irrégulière et arrivaient loin derrière bon nombre d'autres pays de la région sur la liste des principaux pays de départ. Or, en 2016, le nombre de personnes se réclamant de la citoyenneté ivoirienne arrivant sur les côtes italiennes a bondi pour atteindre le chiffre de 13000, soit une hausse de près de 230% entre 2015 et 2016, passant ainsi en quatrième position des pays d'origine d'Afrique de l'Ouest. La tendance se confirme en 2017, où près de 10 000 migrants se disant Ivoiriens sont arrivés en Italie entre janvier et décembre, plaçant le pays en troisième position d'arrivées sur la Route Méditerranéenne Centrale (Central Mediterranean Route – CMR) après le Nigéria et la Guinée¹.

Plus de 1 400 des ivoiriens de retour volontaire en Côte d'Ivoire en 2017 ont été accueillis et assistés par l'OIM dans le cadre de l'Initiative conjointe Fonds fiduciaire de l'Union européenne– OIM pour la Protection et la Réintégration des Migrants², financée par l'Union européenne. Ledit projet vise à renforcer les mécanismes de protection, d'accueil et de réintégration socio-économique des Ivoiriens de retour.

Dans le cadre de ces opérations, l'OIM a recueilli les témoignages de plus de 1 000 migrants rentrés en Côte d'Ivoire afin de dresser un profil démographique, social et économique général des de ces personnes qui prennent la route.

¹ http://migration.iom.int/docs/Flows_Compilation_Report_December_2017_%20.pdf

² Le projet en Côte d'Ivoire, pour un montant total de 2,7 millions d'Euros a été officiellement lancé, par la Délégation de l'Union Européenne, le Gouvernement Ivoirien, et l'OIM en Octobre 2017. Les personnes éligibles à l'appui à la réintégration sont celles rentrées des pays de transit sur la route méditerranéenne centrale et des Etats membres de l'Union européenne. En l'occurrence, il s'agit de retours depuis les pays de transit (principalement Libye, Niger).



2. Objectifs

L'objectif de ce rapport est avant tout de présenter une analyse des données collectées et d'indiquer des pistes de réflexion pour les activités de protection et de réintégration. Ce rapport sera régulièrement mis à jour et les éléments d'analyses seront complétés afin de mieux comprendre le phénomène migratoire en Côte d'Ivoire et de contribuer à la formulation de réponses en termes de sensibilisation et de prévention de migrations risquées et mal informées sur la route méditerranéenne centrale. Ce rapport s'intéresse ainsi à différents aspects du profil des migrants ivoiriens, à savoir le profil socio-économique et démographique avant le départ ; les motivations de départ ; la route empruntée; ainsi que les perspectives de réintégration.

3. Méthodologie

Plus de 1 000 personnes, dont plus de 200 femmes et plus de 800 hommes, ont été interviewées pour ce rapport par des équipes d'énumérateurs. Concrètement, le profilage se fait généralement immédiatement et/ou dans les jours suivants l'arrivée en Côte d'Ivoire et va de pair avec les sessions d'orientation et de conseil offertes par l'OIM à tous les migrants de retour. Le consentement des personnes interrogées est obtenu avant le profilage et la protection des données personnelles est garantie par les principes de protection des données de l'OIM³.

Il est important de noter certaines limitations dans l'analyse des données. D'une part, les répondants n'ont pas tous répondu à l'ensemble des questions ; l'interview revêtant un caractère volontaire. Par ailleurs, les migrants de retour ont souvent fait face à d'importants abus sur la route migratoire ce qui peut aussi limiter la capacité de se souvenir et/ou la volonté de partager les différents détails. Le nombre de répondants est ainsi parfois en deçà de 1000 personnes. Il est important de souligner également que l'échantillon des personnes interrogées concerne uniquement des migrants qui se trouvaient sur les routes de la Méditerranée centrale vers l'Europe, l'une des principales routes de migration irrégulière. Ne sont donc pas pris en compte tous les autres migrants ivoiriens qui se trouvent dans d'autres pays de destination et/ou qui migrent de manière régulière. Par ailleurs, les entretiens ont été conduits avec des personnes qui ont pris la décision de rentrer et n'incluent donc pas les avis de ceux qui ont persisté dans le voyage ou encore ceux qui auraient atteint les côtes italiennes. Enfin, l'enquête a eu lieu dans la majorité des cas, dans les jours qui ont suivi le retour, et les idées qu'ont les personnes de retour quant à leurs perspectives de réintégration socio-économiques ne sont pas encore bien formulées ou fixées ; le conseil et l'orientation pour la réintégration étant des appuis qui nécessitent du temps et de la réflexion.

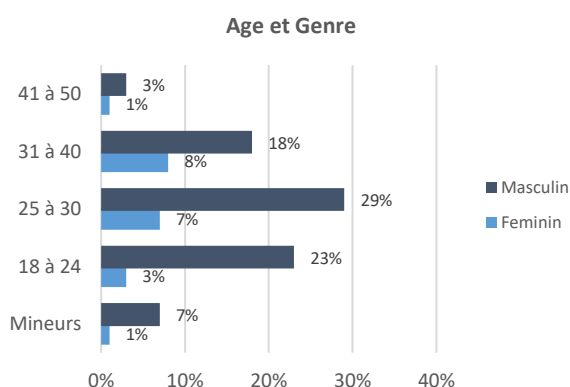
³ http://publications.iom.int/system/files/pdf/iomdataprotection_web.pdf



Profil des migrants ivoiriens de retour

Age et genre

L'analyse des données relatives à l'âge et au genre des individus interrogés au cours de l'enquête démontre tout d'abord une forte prédominance d'hommes parmi les migrants. En effet, 80% des migrants ivoiriens de retour sont de sexe masculin. 65% parmi eux ont entre 19 et 30 ans, indiquant que ce sont avant tout les jeunes hommes qui quittent la Côte d'Ivoire pour tenter d'atteindre l'Europe. Environ 30% ont entre 19 et 24 ans et partent donc très jeunes, éventuellement sans avoir pris le temps d'explorer les opportunités sur place, voire sans avoir achevé leur éducation.



Il est par ailleurs intéressant de relever la présence de 20% de femmes parmi les personnes interrogées, pourcentage relativement élevé en comparaison aux chiffres relevés dans les rapports existants relatifs aux tendances migratoires depuis l'Afrique de l'Ouest⁴. Les femmes sont en moyenne moins jeunes que les hommes, 37% indiquant qu'elles ont entre 31 et 40 ans et 32% entre 25 et 30 ans, ce qui pourrait indiquer que le départ est perçu davantage comme une nécessité après un échec

personnel ou professionnel, qu'un départ spontané. L'étude des motivations spécifiques des femmes ainsi que de leurs perspectives après le retour sera approfondie par l'OIM afin de pouvoir adapter le cas échéant les activités de prévention et les offres de réintégration.

Enfin, on relève la présence de près de 10% de mineurs parmi les Ivoiriens rentrés dans le cadre du programme. Plus de 40% de ces mineurs ont entre 14 et 18 ans et voyagent souvent sans être accompagnés de leur famille. En outre, des considérations de protection doivent être prises en compte⁵. Cela signifie que lorsqu'il s'agit de réintégration, il est important de prêter une attention particulière à la scolarisation, puisqu'il est important de permettre aux très jeunes de l'achever à leur retour.

⁴ Voir par exemple le rapport de profilage fait par l'OIM au Niger sur l'année 2016, en moyenne, seuls 7% des migrants assistés au Niger sont des femmes :

<http://www.nigermigrationresponse.org/sites/default/files/IOM%20Niger%202016%20Profiling%20Report%20%28English%29.pdf> ; ou l'analyse régionale des flux migratoires en Afrique de l'Ouest où aussi bien au Mali qu'au Niger les flux de transits enregistrés montrent une présence de moins de 10% de femmes http://migration.iom.int/docs/Regional_FMP_Q3_Final.pdf

⁵ Cf par exemple le rapport sur les risques de traite des êtres humains sur la route méditerranéenne centrale auxquels font face les mineurs « Harrowing Journeys – Children and Youth on the move across the Mediterranean », UNICEF et OIM, 2017

http://migration.iom.int/docs/Harrowing_Journeys_Children_and_youth_on_the_move_across_the_Mediterranean.pdf Ou encore http://migration.iom.int/docs/migrant_vulnerability_to_human_trafficking_and_exploitation_November_2017.pdf

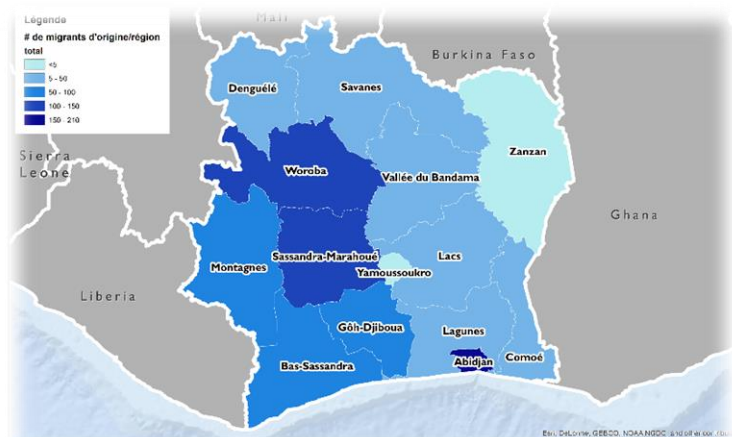


ORIGINES

Afin de mieux appréhender les dynamiques liées aux migrations, y compris les migrations internes au pays, l'analyse distingue la région d'origine et la ville de naissance.

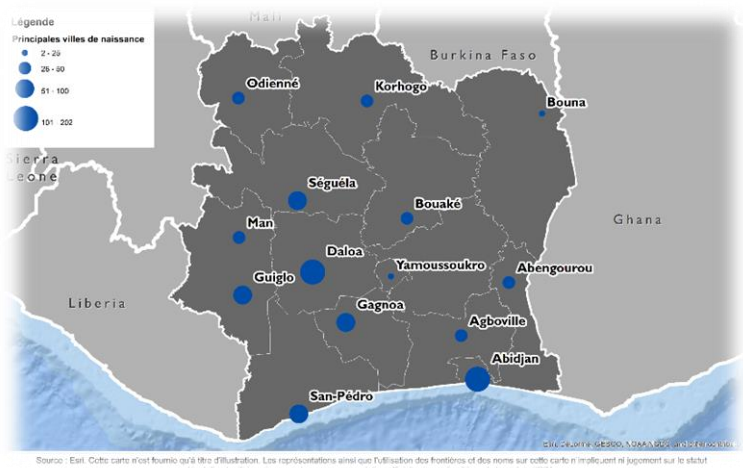
1. Région d'origine

En ce qui concerne les régions d'origine, c'est-à-dire la région que l'individu nomme comme la région de laquelle est issue sa famille, on constate une forte concentration dans les districts des Lagunes, du Woroba et du Sassandra-Marahoué. Environ 30% des personnes interrogées indiquent être originaires d'Abidjan. L'analyse par région d'origine ne montre pas de différence significative entre les hommes et les femmes, 30% des femmes indiquant Lagunes comme région d'origine, et 20% le Sassandra-Marahoué.



2. Principales villes de naissance

Les principales villes de naissance ont été analysées, et elles ne coïncident pas nécessairement avec les régions d'origine familiale. Cette analyse peut également fournir des premières indications sur le cadre de vie des Ivoiriens interrogés. Environ 25% des migrants de retour interrogés sont nés à Abidjan et alentours, environ 13% à Daloa, suivi de Séguéla, San Pedro et Man. On retrouve donc une forte prédominance des villes de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, en plus d'Abidjan. En ce qui concerne le genre, il n'y a pas de différence significative, environ 22% et 13% des femmes indiquant qu'elles sont nées à Abidjan et Daloa respectivement.

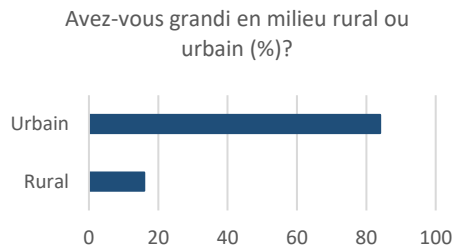




Contexte socio-économique

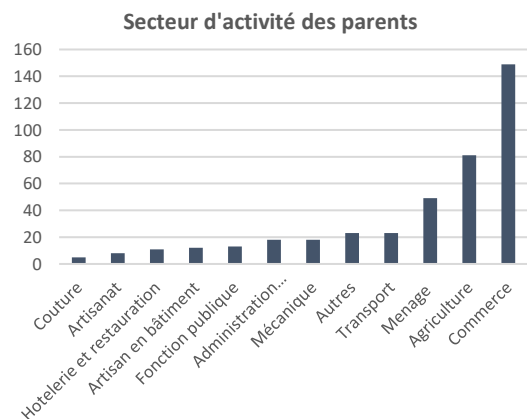
Cette section vise à mieux comprendre le milieu dans lequel les personnes interviewées ont grandi et évolué avant le départ, tant d'un point de vue social qu'économique.

1. Parents, cadre de vie



Tout d'abord, plus de 98% des migrants confirment avoir grandi avec leurs parents. Par ailleurs ; la grande majorité (85%) affirment que leurs parents résident ou résidaient dans un contexte urbain plutôt que rural. Ceci constitue une indication importante pour les activités de réintégration. Le caractère urbain des retournés devra se refléter dans le type d'activités proposées pour aider à la réintégration qui devra offrir des opportunités en contexte urbain.

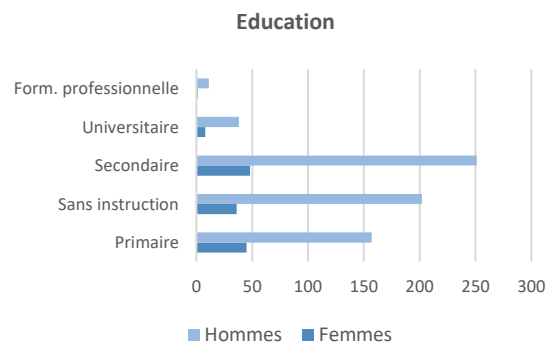
La majorité des personnes interrogées indiquent que leurs parents exercent ou exerçaient une activité économique. La plupart des répondants n'a pas de connaissance assez précise du montant du revenu familial pour pouvoir permettre une analyse des données, plus de 90% n'ayant pas pu répondre à cette question. Quant au secteur d'activités des parents, on constate tout d'abord une forte prédominance des activités de commerce, souvent informelles. Le commerce représente en effet 36% des professions des parents, suivi du secteur agricole à 20%. Ce dernier point, mis en relation avec le fait que plus de 85% des personnes ont grandi en milieu urbain, peut indiquer une présence importante d'agriculture urbaine ou dans les périphéries des villes, et il serait intéressant de pouvoir se pencher davantage sur ces cas particuliers afin de confirmer la pertinence de projets agricoles pour la réintégration.



2. Profil individuel

a. Education

En ce qui concerne le niveau d'éducation, en se basant sur les chiffres officiels de scolarisation en primaire qui se situe autour des 80%⁶, le niveau d'éducation chez les migrants assistés au retour semble être en deçà de la moyenne nationale avec 30% ayant indiqué n'avoir reçu aucune instruction scolaire. Toutefois, seules 25% des personnes interrogées ont atteint le niveau primaire, 38% le niveau secondaire, ce qui est au-

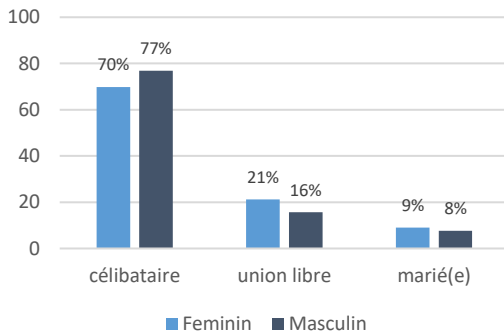


⁶ https://www.unicef.org/french/infobycountry/cotedivoire_statistics.html



dessus de la moyenne nationale pour le secondaire qui se situe aux alentours de 30%, et 6% le niveau supérieur (université). Le niveau d'éducation est légèrement plus faible chez les hommes que chez les femmes. 30% des hommes ont indiqué n'avoir atteint aucun niveau d'éducation contre 26% chez les femmes. 40% de femmes et 46% des hommes ont complété une éducation secondaire ou universitaire.

b. Situation familiale

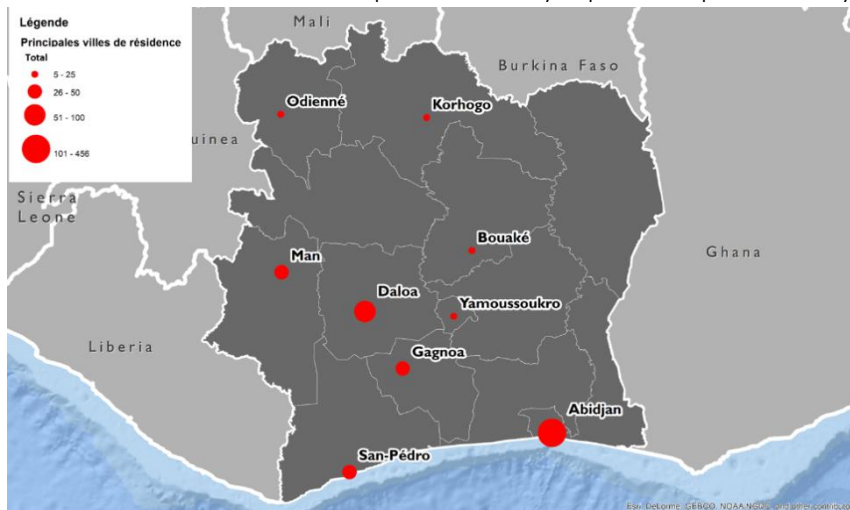


La très grande majorité des personnes interrogées est célibataire, à savoir 75% des individus (70% des femmes et 77% des hommes). 20% des femmes et 15% des hommes sont en union libre. Seuls 9% des migrants de retour sont mariés. La migration sur les routes irrégulières concerne donc avant tout les personnes qui n'ont pas de famille à charge, ce qui semble indiquer que l'absence de famille facilite la prise de décision de départ. Cette dernière pourrait être motivée par l'objectif de réunir les fonds nécessaires pour jouir d'une situation économique confortable afin de fonder

une famille, ou au contraire, les risques liés à la route migratoire pourraient décourager les personnes ayant des familles à charge.

c. Lieu de résidence avant le départ

Le lieu de résidence avant le départ a été analysé pour compléter l'analyse du profil individuel. En effet,



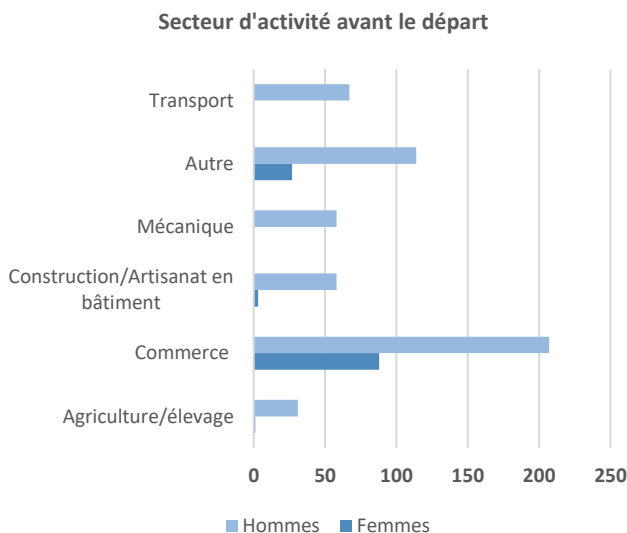
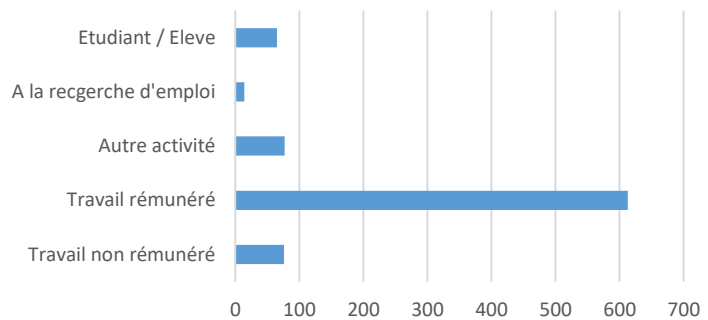
on se rend compte que plus de 60% des personnes interrogées résidaient à Abidjan avant le départ (63% des femmes et 61% des hommes) alors qu'Abidjan a été indiquée comme lieu de naissance par environ 25% des individus. Daloa qui est le lieu de naissance pour environ 13% des migrants n'est lieu de résidence habituelle que pour environ

6% des migrants interviewés. Tout ceci indique une tendance assez nette de migration interne vers Abidjan, centre d'activité économique avant même un départ sur les routes migratoires. En termes de réintégration ceci est un facteur important à prendre en compte, puisqu'une évaluation individuelle sera à conduire avec les personnes afin d'identifier le lieu de réinstallation avant de pouvoir identifier les opportunités appropriées. Des initiatives collectives et communautaires dans les centres urbains des régions d'origine / de naissance pourraient, par exemple, contribuer à renforcer les opportunités pour les jeunes, leur offrant des alternatives à une irrégulière vers l'Europe.



d. Activité professionnelle avant le départ

En termes d'activité professionnelle avant d'entreprendre le mouvement, 73% des personnes interrogées au cours de cette enquête indiquent qu'elles occupaient un emploi rémunéré et 8% étaient des étudiants. 9% travaillaient de manière non rémunérée, ce qui pourrait être un indicateur d'exploitation subie avant le départ, mais pourrait aussi désigner la participation informelle à des activités familiales, telles que le commerce ou l'agriculture, qui sont prédominantes parmi les professions des parents (*cf supra*) et sont des activités qui requièrent de la main d'œuvre. Il sera donc intéressant de collecter davantage d'informations à ce sujet afin de confirmer qu'il puisse s'agir de situations de travail forcé ou alors de situations d'emploi non formalisé. On ne relève pas de différences significatives en termes de genre ; 80% des femmes occupaient un emploi rémunéré contre 73% des hommes et 7% des femmes et 8% des hommes étaient étudiants ou élèves. La proportion des individus ayant répondu « autre activité » est cependant plus élevée pour les hommes (8% contre 1% pour les femmes) et il serait intéressant d'affiner le questionnaire afin d'avoir des informations plus précises sur ce point.



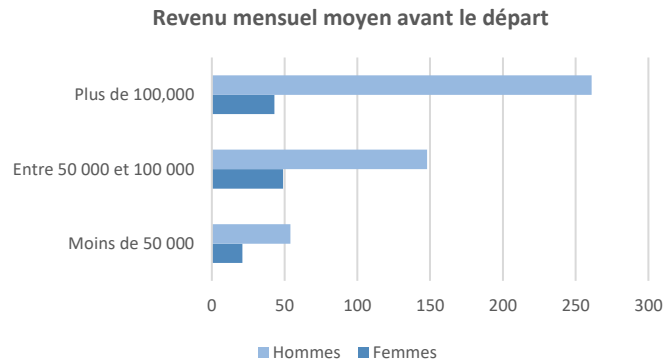
Concernant le secteur d'activités avant le départ, pour ceux qui ont indiqué avoir une activité professionnelle rémunérée, on constate encore une fois une claire prédominance des activités de commerce, comprenant tant les business de vente que de petit services (par exemple « vente et pose de mèches et coiffure » ou « vente et réparation de petit électroménager »), souvent dans le secteur informel. En effet, 39% des hommes et, surtout, 73% des femmes ont répondu avoir travaillé dans le secteur commercial. Pour les hommes, 12% travaillaient dans le secteur du transport, 11% dans la mécanique (véhicules),

également 11% dans l'artisanat du bâtiment (électricien, peintre, maçon, charpentier, etc.). La catégorie « autres » regroupe des activités très disparates, telles que l'enseignement, l'hôtellerie, la restauration, le football, le ménage, ou des professions telles qu'infirmier, artiste, artisan. Ce qu'il est intéressant de souligner, c'est que seules 5% des personnes interrogées indiquant avoir un emploi rémunéré ont travaillé dans le secteur agricole. Nous avons vu plus haut que 20% des parents travaillaient dans ce secteur, et cette différence entre parents et enfants pourrait signaler une volonté de la part de certains



des jeunes migrants issus du secteur d'activité agricole de se tourner vers des activités exercées en milieu urbain.

Il est intéressant de remarquer que la plupart des individus ayant répondu aux questionnaires ont rapporté avoir perçu des revenus supérieurs à 100 000 FCFA par mois. Ceci semble au-dessus du revenu mensuel moyen en Côte d'Ivoire (55600 FCFA soit 100 USD).⁷ Il faut toutefois noter que les questions de revenu sont difficiles à juger sur les enquêtes, considérant notamment que nombre de répondants travaillaient dans le



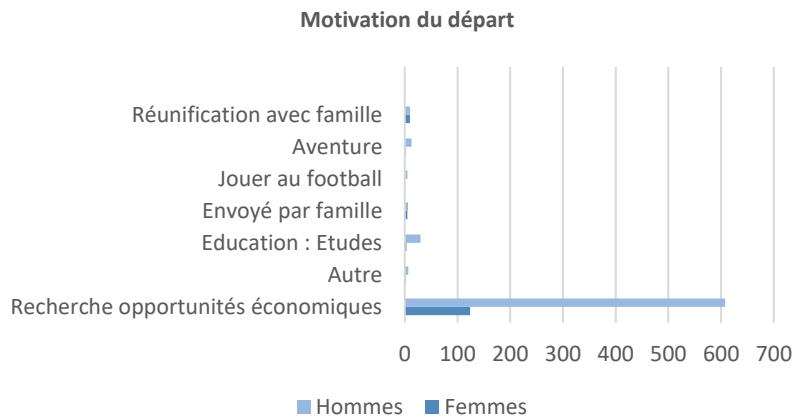
secteur informel et que le salaire mensuel n'était pas forcément fixe. On peut constater que les revenus semblent en moyenne plus élevés pour les hommes que pour les femmes, 56% des hommes affirmant avoir perçu un salaire mensuel moyen supérieur à 100 000 FCFA contre 38% des femmes.

⁷ <http://www.journaldunet.com/business/salaire/cote-d-ivoire/pays-civ>



Motivations et organisation du départ

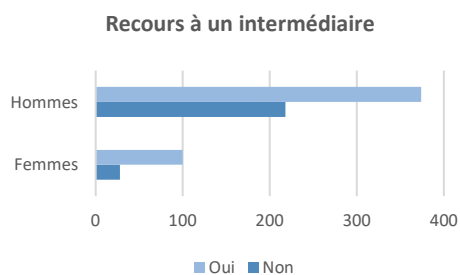
1. Raisons du départ



La grande majorité des répondants indique avoir quitté la Côte d'Ivoire pour se rendre en Europe (80% des individus, tous sexes confondus) à la recherche d'emploi ou d'opportunités économiques. En effet, 85% des femmes et 90% des hommes motivent leur départ ainsi. Pour les femmes, la deuxième raison de départ est

la réunification avec des membres de leur famille (7%) et pour les hommes la poursuite des études et l'éducation arrivent en deuxième place (5%). La réponse « envoyé par la famille » n'a été sélectionnée que par 1% des répondants, ce qui pourrait laisser croire que la migration demeure une décision prise par l'individu seul. Toutefois, il est nécessaire de prendre en considération le fait que les décisions de départ sont souvent le résultat d'une série de facteurs, et que la recherche d'opportunités économiques est souvent appuyée par les membres de la famille.

2. Préparation du départ

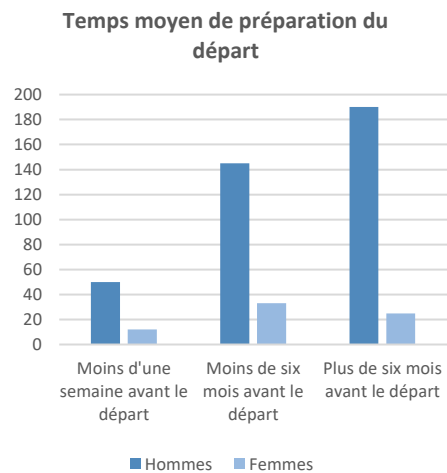


Si en moyenne 66% des migrants disent avoir eu recours à quelqu'un pour préparer le départ, on note que l'appui extérieur semble plus fréquent chez les femmes (78%) que chez les hommes (63%), ce qui pourrait pointer vers l'existence de réseaux de passeurs qui ciblent les femmes et nécessite davantage d'analyse de ces cas particuliers.



Par ailleurs, 70% des personnes interrogées disent avoir eu à payer cet intermédiaire. On note ici encore une différence entre les hommes (65%) et les femmes (89%) ce qui rappelle la nécessité d'approfondir l'étude sur les migrations des femmes ivoiriennes, car cela laisse soupçonner l'existence de réseaux spécifiques. Quant à la question de la localisation des intermédiaires qui ont soutenu l'organisation du départ, le taux de réponses est trop faible pour pouvoir tirer des conclusions fiables, mais permet néanmoins de souligner qu'il semble y avoir des réseaux transnationaux, basés en Libye, Mali, Tunisie et en Europe ; toutes ces localisations ayant été indiquées dans les réponses reçues.

Un autre point analysé est le temps de préparation du départ. Le plus grand groupe des migrants indique avoir préparé leur départ pendant plus de six mois, au total 47%, dont 35% des femmes et 49% des hommes. Il est néanmoins intéressant de noter ici que pour 14% des répondants la décision a été prise en moins d'une semaine (13% des hommes et 17% des femmes) ce qui est un temps extrêmement court pour une décision qui peut avoir des conséquences très lourdes en termes de risques encourus et permet de penser que dans ces cas de départs très spontanés, l'individu n'a pas pris le temps de se renseigner sur la route et tous les aléas (risques, coûts, etc.) qu'elle comporte.



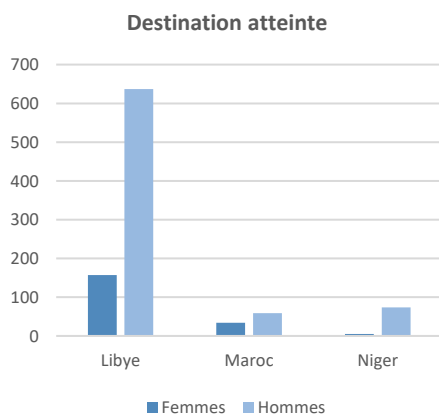
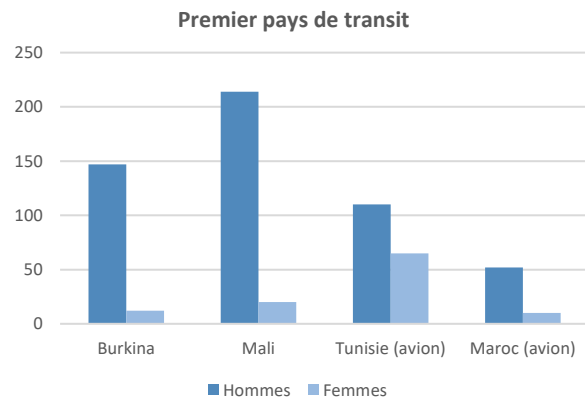


Sur la route migratoire

1. Les itinéraires

Les itinéraires que les migrants indiquent avoir pris sont très disparates, bien que tous aillent vers l'Afrique du Nord. Il est dès lors proposé d'analyser les principaux pays de premier transit ainsi que les pays de destination afin d'illustrer les routes.

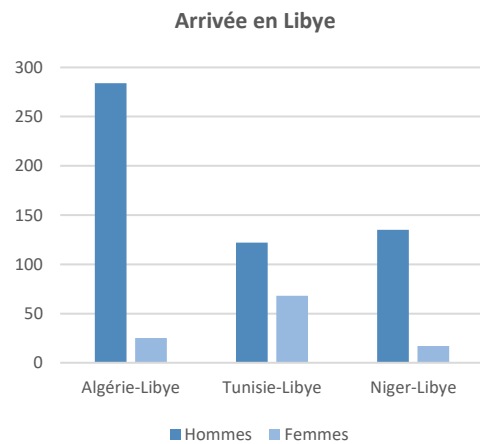
Ainsi, en termes de premier pays de transit au départ de Côte d'Ivoire, on constate que les principales routes terrestres passent par le Burkina Faso et le Mali, mais qu'il existe aussi un certain nombre de départs par avion vers la Tunisie et le Maroc, deux pays pour lesquels les ressortissants ivoiriens ne nécessitent pas de visa. Les départs par route représentent 62% contre 38% pour les départs par avion. En ce qui concerne les départs par route, le Mali a été le premier pays de transit pour 37% des personnes interrogées tandis que le Burkina Faso a été la première étape pour 25% des individus. On relève ici toutefois une grande différence entre les hommes et les femmes. Si 69% des hommes partent par la route et 30% par avion, la tendance est inversée pour les femmes, puisque 70% disent être parties en avion, notamment vers la Tunisie (60% vers la Tunisie et 10% vers le Maroc) contre 30% par la route. En outre, du fait que le voyage par avion semble plus facile et est peut-être choisi pour cette raison par les femmes, il faut aussi tenir compte du fait qu'un voyage en avion est non seulement plus coûteux qu'un voyage en bus, mais nécessite également la possession d'un passeport et donc des démarches administratives préalables au départ. Encore une fois, ces éléments pourraient indiquer qu'il existe un réseau spécifique facilitant la migration de femmes ivoiriennes et les appuyant avant le départ. Il sera nécessaire d'approfondir l'étude de ce point particulier.



Ensuite, l'analyse des pays depuis lesquels les migrants interrogés sont rentrés, confirme que la majorité ont été assistés dans leur retour depuis la Libye (80% des personnes, même pourcentage pour les hommes et les femmes), suivi du Niger (10%) puis du Maroc (9%). Toutefois, en ce qui concerne les femmes, seules 3% sont rentrées depuis le Niger et 17% du Maroc contre 12% et 7% respectivement pour les hommes. Etant donné que le Niger est l'un des principaux pays de transit par la route, ceci vient confirmer la proposition que les femmes sont moins nombreuses à employer ce mode de transport.

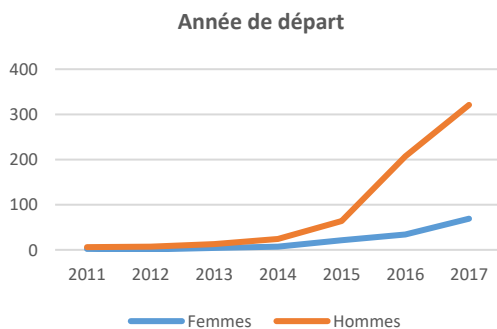


Enfin, en ce qui concerne l'analyse des derniers pays de transit avant d'atteindre la Libye, destination finale pour la majorité des migrants interrogés, la vaste majorité est arrivée par l'Algérie, ce qui peut en partie être expliqué par le fait que depuis l'adoption et l'application par le Niger d'une loi combattant le trafic illicite de migrants en 2015 et 2016 respectivement, il est plus difficile pour les passeurs d'opérer au Niger, ce qui expose les migrants à la fois à des risques plus importants, liés au contournement des postes de contrôle par les passeurs, et à des coûts plus élevés. On observe en effet une importance grandissante de la route Mali/Burkina/Niger-Algérie-Libye⁸, et les migrants ivoiriens voyageant par route ne sont pas une exception.



Toutefois, on remarque encore une fois une différence importante entre les hommes et les femmes, puisque la majorité des femmes, à savoir 62%, entrent en Libye depuis la Tunisie. Ceci confirme donc que les femmes ivoiriennes qui migrent vers l'Europe semblent majoritairement emprunter une toute autre route que les hommes, à savoir Côte d'Ivoire – Tunisie – Libye, tandis que les hommes voyagent majoritairement par route avec différents parcours entre le Mali, l'Algérie et le Niger pour atteindre la Libye.

2. Durée de la migration



L'analyse de l'année de départ indiquée par les migrants interviewés, tous revenus en 2017 permet de voir que dans la majorité des cas le temps passé sur la route migratoire est relativement court, 50% étant partis en 2017, quelques mois avant leur retour.

⁸ Cf notamment http://migration.iom.int/docs/Regional_FMP_Q3_Final.pdf

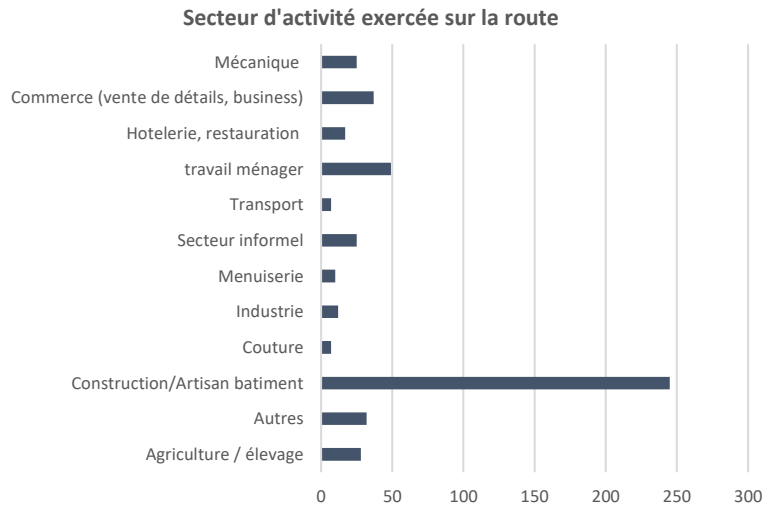


3. Travail au cours du voyage

64% des individus interrogés affirment avoir travaillé lors d'au moins une des étapes du voyage et parmi eux 90% ont eu une occupation professionnelle sur la route.

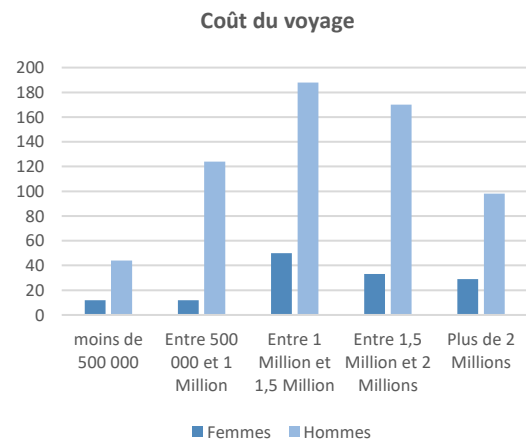
50% de ceux qui ont travaillé, ont travaillé dans les secteurs de construction et du bâtiment (maçon, électricien, charpentier, peintre, etc.) ce qui peut fournir des éléments intéressants pour la réintégration, puisqu'il est probable que bon nombre de ces personnes aient acquis de nouvelles compétences, considérant que le pourcentage de personnes travaillant dans ce secteur avant le départ était sensiblement plus bas. Il sera dès

lors important d'explorer les possibilités pour les migrants de retour de valoriser les compétences acquises sur la route. En ce qui concerne les femmes, le taux de réponse est trop bas pour pouvoir tirer des conclusions solides, mais on peut toutefois noter que près de 70% des femmes qui ont répondu travaillaient dans les services aux particuliers, notamment comme personnel de ménage.

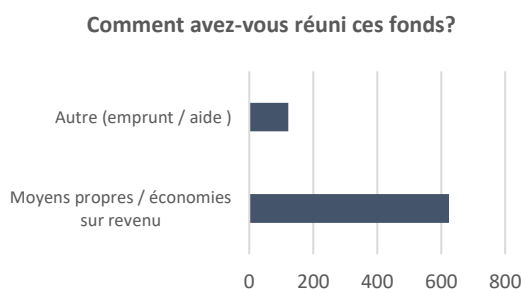


4. Coût et financement du voyage

En ce qui concerne le coût total du voyage, 31% les personnes interrogées indiquent avoir dépensé entre 1 et 1,5 millions FCFA ; 27% ont payé entre 1,5 et 2 millions FCFA et 17% des migrants affirment avoir dépensé plus de 2 millions FCFA (plus de 3 000 EUR). Il n'y pas de différence significative entre les hommes et les femmes ; la proportion des femmes ayant payé entre 1 et 1,5 millions FCA est plus élevée (37%) que pour les hommes, en revanche seulement 24% ont payé entre 1,5 et 2 millions de FCFA.



Malgré ces montants élevés par rapport à la moyenne



des revenus mensuels avant le départ tels qu'ils ont été rapportés par les migrants, 80% aussi bien des hommes que des femmes affirment avoir payé eux même le voyage. Les 20% restant disent avoir partagé le coût avec des membres de leur famille. De même, plus de 80% des personnes interrogées disent avoir réuni les fonds nécessaires grâce à leurs propres moyens et des économies sur leur revenu.



Retour et perspectives

1. Raisons du retour⁹

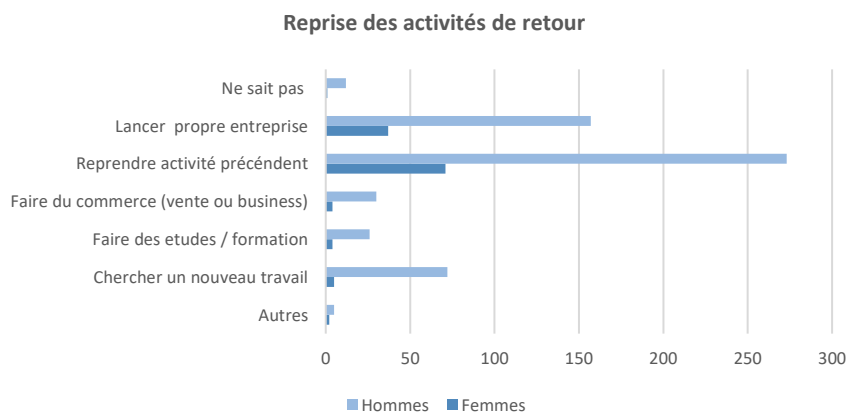
Concernant les raisons du retour en Côte d'Ivoire, les individus interviewés indiquent l'insécurité/arrestation/refoulement par les autorités locales comme principales raisons avec plus de 58% des réponses. Pour 28% c'est le manque d'opportunités et de perspectives qui les a incités à opter pour le retour volontaire. Par ailleurs, plus de 90% des individus indiquent que les conditions de vie sur place étaient très difficiles.

2. Région de retour

Près de 70 % des personnes de retour indiquent vouloir s'installer à Abidjan/région des Lagunes, ce qui représente un pourcentage plus élevé que les personnes qui avaient indiqué résider à Abidjan avant le départ (61%). Toutefois, le nombre de répondants pour cette question était moindre et il n'est ainsi pas possible de tirer des conclusions quant à la réinstallation dans des localités autres que celles d'origine ou de résidence habituelle.

3. Reprise d'activité

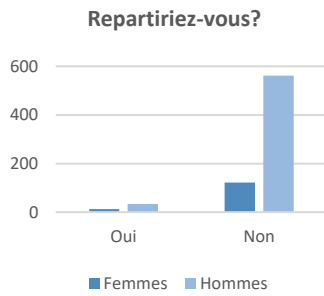
La majorité des personnes de retour (48%) indiquent vouloir reprendre leur activité précédente. Ceci



pourrait sembler être en contradiction avec le fait que pour la majorité d'entre eux le départ était motivé par des raisons économiques, mais il est nécessaire de prendre en compte le fait que l'activité précédente a permis à la majorité des personnes de faire des économies considérables qui ont servi à financer le

voyage. Le fait que les questions soient posées immédiatement après le retour est très certainement aussi un facteur qui influence les réponses, la plupart de personnes interrogées n'ayant pas encore eu le temps de se concentrer sur les perspectives futures.

⁹ Toutes les personnes ayant participé à l'enquête sont rentrés dans le cadre du programme de retour volontaire.



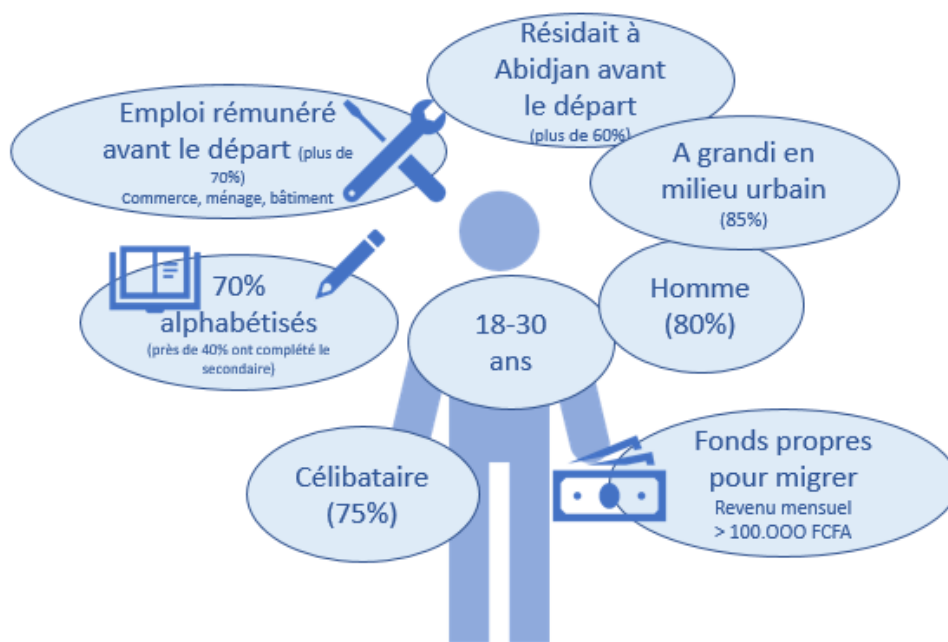
A la question de savoir s'ils seraient prêts à repartir, 95% personnes répondent « non ». Encore une fois, il faut noter que la question est posée dans les jours suivant le retour et que le soulagement d'avoir échappé à une situation extrêmement difficile prévaut. Néanmoins, ce point permet d'affirmer que la majorité des individus interrogés sont déterminés à rester en Côte d'Ivoire.



Conclusion

1. Profil type résumé

Le diagramme ci-dessous reprend les principales caractéristiques identifiées au cours de l'analyse. Il n'existe bien entendu pas un seul profil de migrant ivoirien, chacun ayant sa propre histoire et expérience, mais les points exposés dans le graphique reprennent les éléments du profil que l'on retrouve fréquemment. Ainsi, le « migrant ivoirien typique » est un jeune homme, entre 18 et 30 ans et qui résidait à Abidjan avant son départ. Ayant reçu une éducation au moins primaire, il avait un emploi rémunéré dans le secteur informel, souvent dans le commerce. Il a pris lui-même la décision de quitter la Côte d'Ivoire à la recherche de meilleures opportunités économiques en Europe, et a payé le voyage, qui lui a coûté plus d'un million de FCFA, par ses propres moyens et économies. Il a voyagé par la route en passant par le Burkina Faso/Niger, puis l'Algérie et/ou le Niger pour atteindre la Libye. Une fois arrivé et après avoir passé quelques mois sur place, il a pris la décision de rentrer au pays en raison de la situation difficile du point de vue économique et/ou sécuritaire. Une fois rentré en Côte d'Ivoire il ne souhaite pas reprendre la route mais plutôt se (ré-) installer à Abidjan afin de reprendre son activité et/ou monter sa propre entreprise.



Profil du migrant venant de la Côte d'Ivoire*

*basé sur les déclarations volontaires de migrants qui ont participé aux programmes de retour volontaire vers la Côte d'Ivoire mis en œuvre par l'OIM. Les entretiens ont été faits avec un échantillon d'environ 11000 personnes après l'arrivée en Côte d'Ivoire des bénéficiaires



2. Limitations et recommandations

La présente analyse est basée sur un nombre limité de personnes de retour en Côte d'Ivoire, rentrées notamment vers la fin de l'année 2017. Le questionnaire utilisé a par ailleurs été adapté plusieurs fois en cours d'exercice, en coordination avec l'Union européenne et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, afin d'inclure davantage de questions pertinentes, ce qui explique que le taux de réponse pour certaines questions soit relativement bas. Comme mentionné plus haut, les questions sont posées dans les jours suivant le retour en Côte d'Ivoire, ce qui veut dire que d'éventuels traumatismes subis sur la route sont encore très présents et que les priorités se concentrent sur l'avenir immédiat.

Il y a néanmoins des indications intéressantes qui renforcent la compréhension du profil des migrants ivoiriens sur la route de la Méditerranée centrale. Certaines pistes seront à creuser et à compléter par des analyses plus qualitatives et des entretiens menés à un moment plus éloigné de la date de retour. Parmi les points d'intérêt qu'il sera important d'approfondir, l'on peut notamment retenir la route via la Tunisie qui semble gagner en importance pour les migrants ivoiriens, et notamment pour les femmes. Dans ce contexte il sera également utile de se pencher de plus près sur la possible existence d'un réseau de passeurs ciblant les femmes ivoiriennes.

Le fait que bon nombre des migrants disent avoir grandi dans un contexte urbain nécessite également plus d'informations qualitatives afin de lier les profils des individus à des perspectives de réintégration adaptées. De même, le fait qu'un nombre important des personnes rentrées en Côte d'Ivoire ait travaillé dans les différents métiers du bâtiment sur la route migratoire peut offrir davantage de perspectives de réintégration.

Le présent rapport sera mis à jour régulièrement et l'analyse sera complétée par des analyses qualitatives.

Pour tout renseignement supplémentaire contactez Marina Schramm, Chef de Mission de l'OIM en Côte d'Ivoire : mschramm@iom.int